



PROGRAMME DE FORMATION

Cursus classe virtuelle - S'initier à la passation des marchés publics

(référence B03-CV)

Objectifs

- Appréhender le cadre juridique de la passation des marchés conformément au code de la commande publique
- Connaître les différents préalables au lancement d'une consultation dans le respect des règles du code de la commande publique
- Apprécier les différentes procédures de passation d'un marché possibles selon le code de la commande publique
- Identifier quelle procédure mettre en place en fonction du montant estimé de son besoin
- Comprendre les règles de dématérialisation aujourd'hui en vigueur
- Identifier les étapes d'analyse et de sélection des candidatures et des offres dans le respect des règles du code de la commande publique
- Discerner les formalités de fin de procédure prévues au code de la commande publique et identifier les éventuels recours possibles contre cette procédure.

Public

- Opérationnel et assistant(e) débutant en matière de marchés publics

Prérequis

- être amené à établir des appels d'offre

Méthodes et support

Classe virtuelle : La classe virtuelle permet de recréer, à distance, une salle de classe réelle. Concrètement, chaque participant se connecte à une plateforme en ligne à l'aide d'un lien de connexion qui lui est préalablement transmis. Il rejoint alors, en ligne, le formateur et les autres participants. Le déroulement de la classe virtuelle alterne présentation théorique et activités pédagogiques interactives (sondages, quiz, mur participatif ...). Chacun a la possibilité d'échanger, de partager et de poser des questions.

Durée

1,20 jour(s)
9:00 heures

Informations complémentaires

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Intervenante : Consultante Commande publique et privée SCET

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





La durée totale du parcours est de 9h : (6 x 1h30)

Horaires de programmation de chaque classe virtuelle : **14h00 à 15h30**

CURSUS : du 10 Juin au 06 Juillet 2021

Soit : CV1 : 19/06 + CV2 : 17/06 + CV3 : 24/06 + CV4 : 29/06 + CV5 : 01/07 + CV6 : 06/07/2021

CURSUS : du 18 Novembre au 14 Décembre 2021

Soit : CV1 : 18/11 + CV2 : 25/11 + CV3 : 02/12 + CV4 : 07/12 + CV5 : 09/12 + CV6 : 14/12/2021

Possibilité de prendre le parcours à la carte soit 210 € HT/module - inscription à faire via le code de chaque module.

A noter : Afin de participer pleinement à la session, nous vous conseillons de vous isoler dans un bureau et vous recommandons d'utiliser un ordinateur équipé d'une webcam.

Organisation :

– Contact : edith.haddad@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 14

– Formation à distance ; assistance technique via notre prestataire

– Suivi et évaluation : suivi de l'action (rapport de connexion) , évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne (via prestataire)

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles



Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr

Contenu

Module 1 : Champ d'application de la commande publique (B03-CV1)

- Emergence du code de la commande publique
- Présentation du champ d'application du code de la commande publique
- Définitions des notions de pouvoir adjudicateur - entité adjudicatrice
- Définitions des marchés - accords-cadres

Module 2 : Préparation au lancement d'une consultation (B03-CV2)

- Sourcing, études et échanges préalables
- Allotissement
- Durée d'un marché
- Computation des seuils
- Notion de tranche optionnelle
- Contenu du marché

Module 3 : Les différentes procédures du code de la commande publique (B03-CV3)

- Procédures adaptées
- Procédures formalisées
- Marchés sans publicité ni mise en concurrence

Module 4 : Publicité et dématérialisation des procédures (B03-CV4)

- Nécessité d'un avis de publicité
- Support de publication de l'avis de publicité
- Délais de publicité
- Règles en matière de dématérialisation des procédures :
 - profil d'acheteur, quels éléments doivent-êtré dématérialisés
 - qu'en est-il de la signature électronique ?

Module 5 : Sélection des candidatures et examen des offres (B03-CV5)

- Présentation, recevabilité et analyse des candidatures
- Régularisation des candidatures
- Présentation et examen des offres
- Détection des offres non conformes et modalités éventuelles de régularisation
- Offres anormalement basses
- Critères de sélection des offres

Module 6 : Formalités de fin de procédures et identification des possibilités de recours (B03-CV6)

- Vérification de la situation administrative des candidats avant attribution
- Formalités de fin de procédure :
 - information des candidats évincés
 - respect éventuel du délai de standstill
 - publication d'un avis d'attribution
 - publication des données essentielles...
- La mise au point, la signature et la notification du marché
- Contrôle de légalité des collectivités territoriales et de leurs établissements publics
- Obligations de traçabilité et de conservation
- Différents recours possibles
- Tribunaux compétents